

PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 2 octobre 2020

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Geneviève MOULINIER, Nelly BENEDICK, Christine LEGUET, Colette STELLJES-HUC.

Mrs Sébastien BATAILLE, Jean-Luc LAMOUREUX, Dominique SAINT-AVIT, Nicolas MONNEREAU, Roger EYMERI.

Absents excusés : Danielle B RUVRY qui donne pouvoir à Colette STELLJES

Emmanuel RAMOND donne pouvoir à Sébastien BATAILLE

Frédéric MAGNE donne pouvoir à Geneviève MOULINIER.

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

La séance est ouverte à 19 h.15. Le compte-rendu du 9 septembre 2020 est validé à l'unanimité.

- Délibération pour la mise en place d'une régie pour le camping municipal de la commune.-

Le contrat de l'actuelle gérante arrive à son terme le 31 octobre 2020.

Il est décidé de mettre en place une régie simple de recette, dans l'attente d'une décision définitive, dans 6 mois.

Nomination des personnes chargées de tenir la régie : Geneviève MOULINIER se porte candidate en qualité de titulaire. Aucune objection n'étant faite, elle est nommée titulaire.

Jean-Luc LAMOUREUX se porte candidat en qualité de suppléant. Aucune objection n'étant faite, il est nommé suppléant.

La prise d'effet de cette délibération sera finalisée au prochain Conseil, après consultation de Madame la Comptable du Trésor Public.

La séance est levée à 20 h.